
Remise en cause du statut, remise en cause du Code du Travail,

Les deux faces d'une même attaque de la part du Gouvernement

Les propos du ministre de l'Economie Macron contre le Statut général de la Fonction publique se placent, pour la FNEC FP-FO, dans la continuité de toute la politique d'austérité et de déréglementation des réformes successives, alors même que la Cour des comptes préconise encore plus de coupes budgétaires et de suppressions de postes.

Ils sont inacceptables !

La réponse du Président de la République qui aurait, pour certains recadré son ministre, n'en demeure pas moins insatisfaisante. Il annonce « défendre » le statut mais ajoute aussitôt que les fonctionnaires doivent savoir « accepter la modernité », « s'adapter » et « évoluer ».

Si la modernité et l'adaptation se traduisent par moins de droits, moins d'acquis et moins de sécurité pour les fonctionnaires avec le PPCR (Parcours Professionnels Carrières Rémunérations) qui acte la perte de salaires depuis 2010, reportant aux calendes grecques la revalorisation du point d'indice et veulent associer les organisations syndicales à la destruction du statut par l'acceptation de la mobilité imposée des fonctionnaires préparant des milliers de suppressions de postes et de licenciements suite à la réforme territoriale ;

Si la modernité et l'adaptation se traduisent par moins de droits, moins d'acquis et moins de sécurité pour les salariés du privé avec les lois Rebsamen et Macron 1, ou le rapport Combrexelle proposant la réécriture-destruction du Code du travail ;

alors, la FNEC FP-FO, avec la confédération Force Ouvrière, refuse d'être « moderne » !

- 🔗 ***Moderne de cautionner le gel du point d'indice et la baisse des salaires ?***
- 🔗 ***Moderne de se satisfaire des suppressions de postes ?***
- 🔗 ***Moderne de fermer des services publics, des classes et des établissements ?***
- 🔗 ***Moderne d'individualiser les carrières et les rémunérations ?***

Les personnels, titulaires ou contractuels, payent déjà lourdement le prix d'une politique d'offensive généralisée contre tous les salariés : Remise en cause des obligations de service et des statuts, ouverture généralisée de l'apprentissage dans la Fonction Publique de l'Etat, nouveau régime indemnitaire (RIFSEEP) qui individualise encore plus les salaires, réforme territoriale et loi Notre qui détruisent les services publics, loi de refondation qui territorialise l'Ecole, salaires bloqués...

Pour la FNEC FP-FO la remise en cause du Statut, comme les attaques contre le Code du Travail, sont les deux faces d'une même politique : la remise en cause des droits et garanties, de tous les acquis sociaux constituant la protection des salariés face à l'employeur et aux patrons, pour répondre aux exigences du pacte d'austérité dicté par l'Union Européenne !

Pour mettre un coup d'arrêt à toutes les déréglementations et à toutes les politiques d'austérité, qui remettent en cause le code du travail, le statut général de la fonction publique, les conventions collectives et les statuts particuliers, c'est bien une initiative interprofessionnelle qui est l'ordre du jour !